

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique

Unité de Gestion du Projet

Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP).

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CABINET RELATIF aux ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE NORME D'ADRESSAGE ET D'UN SYSTEME DE CODES POSTAUX EN GUINEE

Date de début : 18 / Mars / 2024 ; Date limite : 04 / Avril / 2024

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Études de Faisabilité pour la Conception et la Mise en Œuvre d'une Norme d'Adressage et d'un Système de Codes Postaux en Guinée.**
2. L'objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Il permettra ainsi au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement.

Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour de ses composantes dont entre autres celle relative au développement et à l'intégration du marché des données.

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées autour des cinq (5) composantes ci-dessous :

❖ **Composante 1 : Développement et intégration du marché de la connectivité**

Cette composante soutient les réformes visant à réduire les obstacles liés à la fourniture de services de télécommunications transfrontaliers par le biais de marchés ouverts ainsi qu'au déploiement d'infrastructures de connectivité à large bande dans le cadre d'une approche MFD. Cette composante vise à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications, la baisse des coûts d'accès à internet, etc.

❖ **Composante 2 : Développement et intégration du marché des données**

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine. Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs. Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux qui seraient essentiels pour tracer la voie de l'intégration.

❖ **Composante 3 : Développement et intégration du marché en ligne**

Cette composante soutient le développement et l'intégration du marché en ligne, ce qui créera un environnement propice à la fourniture et à l'accès transfrontaliers de biens ou de services numériques. Cette composante aiderait les gouvernements, les entreprises et les citoyens des pays participants à accéder et à fournir des services privés et publics en ligne, ainsi qu'à effectuer des achats en ligne de manière transparente à partir de n'importe où dans la région.

❖ **Composante 4 « Gestion du projet »**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités.

❖ **Composante 5. « Composante d'intervention d'urgence contingente CERC. »**

En reconnaissance de la vulnérabilité actuelle de la région et des pays aux chocs, une composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) est ajoutée à la structure du projet pour fournir un soutien aux pays participants pour répondre rapidement aux crises et aux urgences, y compris les catastrophes climatiques et naturelles et les urgences de santé publique.

Elle aura une valeur initiale nulle mais pourra être financée pendant la mise en œuvre du projet pour permettre une réponse agile aux événements émergents, avec des fonds redirigés depuis d'autres composantes. L'inclusion du CERC au stade de la préparation, bien qu'avec un financement nul, offre la flexibilité nécessaire pour répondre à une urgence imminente ou réelle (telle que la COVID-19). Les dépenses de réponse à la crise pourraient couvrir, par exemple, la facilitation des paiements d'urgence aux groupes vulnérables de la population en utilisant l'argent mobile ; assurer la continuité des activités des fonctions gouvernementales essentielles, lorsque les fonctionnaires sont tenus de continuer à travailler à domicile ; ou le soutien aux MTPE, en particulier les plus touchées, pour résoudre leurs problèmes de liquidité immédiats, réduire les licenciements et éviter les faillites.

Le CERC n'est pas censé financer des travaux de génie civil pouvant induire des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

Dans le cadre du projet WARDIP, l'objectif général est de s'adjoindre les services d'un Cabinet de consultants en vue de réaliser les études de faisabilité pour la création, le développement et la mise en œuvre d'une norme d'adressage et d'un système de codification postale sur toute l'étendue du territoire national, conforme aux normes internationales notamment celles de l'Union Postale Universelle (UPU).

Objectifs spécifiques

De façon spécifique il s'agit, à travers l'introduction des solutions innovantes, rapides et plus économiques, notamment en tirant parti des nouvelles technologies de :

- ✓ Analyser le cadre juridique (législatif et réglementaire) existant, identifier les lacunes et recommander des améliorations pour faciliter la mise en œuvre du système d'adressage et de codification postale en Guinée ;
- ✓ Rédiger une note de cadrage et de diagnostic assorti de propositions d'options avec esquisse d'ensemble des systèmes de codification et de norme d'adressage conformément aux standards internationaux notamment ceux de l'UPU ;
- ✓ Ressortir un projet de rapport d'études d'Avant-projet Sommaire et Détaillé de l'option retenue ;
- ✓ Proposer une norme d'adressage et un système de codes postaux ;
- ✓ Proposer une codification/ taxonomie du système de codage pour les différentes régions du pays ;
- ✓ Proposer une solution de Système d'Information Géographique (SIG) normalisé ;
- ✓ Proposer un plan d'inclusion sociale et de marketing ;
- ✓ Proposer un plan de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du projet ;
- ✓ Proposer un modèle économique de gestion de ces infrastructures ;
- ✓ Proposer un plan digital d'adressage et code postal pour la Guinée ;
- ✓ Proposer au MPTEN, un cahier de charge pour la mise en œuvre ainsi qu'un plan d'actions détaillé et chiffré.

4. RESULTANTS ATTENDUS

Les résultats attendus de la mission sont :

- ✓ Un rapport détaillé sur l'analyse du cadre juridique, une liste des lacunes identifiées et une évaluation de leur impact, ainsi que des recommandations concrètes pour renforcer le cadre légal ;
- ✓ Un plan d'actions détaillé et chiffré, indiquant les étapes, les ressources nécessaires et les échéanciers pour la mise en place du système d'adressage et de codification est élaboré ;
- ✓ Un cahier des charges décrivant les spécifications techniques et fonctionnelles pour la mise en œuvre du projet est élaboré ;
- ✓ Une typologie des adresses prévoyant les évolutions futures est créée après analyse du cadre normatif existant aux niveaux national et international et l'approbation de la norme d'adressage proposée ;
- ✓ Les codes / taxonomie du système de codage sont proposés pour l'ensemble du territoire après la validation du système de codification choisie ;
- ✓ Les plans de désignation des rues, de numérotation des bâtiments et de mise en place physique des plaques de rue sont disponibles ;
- ✓ L'évaluation des besoins pour l'élaboration des documents et plans thématiques est faite ;
- ✓ Le descriptif des outils nécessaires à la création et à l'exploitation de la base de données est fait ;
- ✓ Un projet de rapport d'études d'Avant-projet Sommaire (APS) est élaboré et approuvé par le client ;
- ✓ Un rapport d'études d'Avant-projet Détaillé (APD) de l'option retenue est élaboré et approuvé par le client ;

- ✓ Un Dossier d'Appel d'Offre (DAO) type de l'IDA est élaboré en prenant en compte APS et ADP, ce dossier sera validé par le client en coordination avec l'équipe de passation des marchés de la banque. Le DAO doit respecter le modèle de la banque version la plus récente ;
- ✓ Une version digitale du plan d'adressage est créée pour la Guinée ;
- ✓ Une solution de Système d'Information Géographique (SIG) normalisée est proposée ;
- ✓ Une proposition de cartographie détaillée de la Guinée, incluant des données géographiques précises et des informations utiles pour la gestion de l'adressage, est proposée ;
- ✓ Un plan d'inclusion sociale et de marketing détaillé visant à promouvoir l'adoption et l'utilisation du nouveau système d'adressage et de codification, en identifiant les publics cibles, les messages clés et les canaux de communication appropriés, est disponible. Ce plan doit aussi proposer les actions à planifier pour faciliter l'adoption par les citoyens de ce nouveau système et leurs adhésions pour favoriser une meilleure inclusion sociale ;
- ✓ Un plan détaillé de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du projet incluant des indicateurs de performance et des mécanismes de collecte de données, est disponible ;
- ✓ Un modèle économique viable pour la gestion à long terme des infrastructures d'adressage et de codification, incluant les sources de financement, les coûts associés et les mécanismes de pérennisation est proposé.

5. METHODE DE TRAVAIL DU CONSULTANT

Le consultant ainsi recruté se doit de :

- ✓ Prendre connaissance et analyser les documents de projets, et les aides mémoires des missions d'appui et de supervision si cela est disponible ;
- ✓ Prendre connaissance et analyser le rapport d'évaluation du projet (PAD), les commentaires pertinents des spécialistes de gestion fiduciaire de la Banque Mondiale afin d'avoir l'information la plus complète possible ;
- ✓ Procéder à un diagnostic du projet en matière de procédures et politiques administratives, comptables et financières couvrant les opérations de celui-ci avec les entités nationales impliquées ;
- ✓ Produire des recommandations pertinentes quant à la gestion de la comptabilité incluant la charte des comptes, la trésorerie, les achats, la réception et l'utilisation des biens ;
- ✓ Proposer un mode de Gestion intégrée des ressources de tous types, compatibles avec les normes qui prévalent en la matière, un système d'autorisation adapté, de supervision et d'évaluation des extrants, (gestion des biens : automobile, matériels, carburants, fourniture etc..) sécurisation des actifs contre le vol, incendie, catastrophe ;
- ✓ Prendre en compte les systèmes d'information existant au sein des ministères et structures impliquées dans la gestion du Projet et proposer le cas échéant des solutions pour une intégration satisfaisante des systèmes d'information comptable du Projet au système existant ;
- ✓ Proposer une version provisoire du manuel de procédures avant l'atelier de validation,
- ✓ Faciliter la tenue de l'atelier de validation du manuel de procédures,
- ✓ Finaliser le manuel de procédures en intégrant les amendements de l'atelier de validation.

La firme exécutera sa mission sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du Projet. Le Projet lui fournira les informations et la documentation nécessaires à la réalisation de sa mission.

Les annexes font partie intégrante des termes de référence.

6. LES LIVRABLES

- ✓ Une note de cadrage ;
- ✓ Un document d'analyse du cadre légal existant, un rapport des lacunes identifiées avec leur analyse d'impact, des recommandations spécifiques et une présentation des résultats et des recommandations aux parties prenantes concernées ;
- ✓ Un plan d'actions détaillé et chiffré, indiquant les étapes, les ressources nécessaires et les échéanciers pour la mise en place du système d'adressage et de codification ;
- ✓ Un Dossier d'Appel d'Offre (DAO) type de l'IDA décrivant les spécifications techniques et fonctionnelles pour la mise en œuvre du projet de l'option retenue. Les templates de la banque mondiale seront employés à ce niveau ;
- ✓ Un rapport sur la typologie des adresses prévoyant les évolutions futures résultant de l'analyse du cadre normatif existant aux niveaux national et international et de l'approbation de la norme d'adressage proposée ;
- ✓ Un rapport sur le système de codification de l'ensemble du territoire en détaillant la taxonomie de désignation des rues, de numérotation des bâtiments et de mise en place physique des plaques de rue ;
- ✓ Un rapport sur le descriptif des outils nécessaires à la création et à l'exploitation de la base de données ;
- ✓ Une version digitale du plan d'adressage de la Guinée ;
- ✓ Un rapport sur la solution de Système d'Information Géographique (SIG) proposé ;
- ✓ Un rapport sur la cartographie détaillée de la Guinée, incluant des données géographiques précises et des informations utiles pour la gestion de l'adressage ;
- ✓ Un rapport sur le plan d'inclusion sociale et de marketing en identifiant les publics cibles, les messages clés et les canaux de communication appropriés ;
- ✓ Un plan détaillé de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du projet incluant des indicateurs de performance et des mécanismes de collecte de données ;
- ✓ Un rapport sur le modèle économique viable pour la gestion à long terme des infrastructures d'adressage et de codification, incluant les sources de financement, les coûts associés et les mécanismes de pérennisation ;

- ✓ Un rapport final de la mission.

7. DUREE DE LA MISSION

La durée totale de la mission est estimée à neuf (09) mois à compter de la date de l'émission de l'Ordre de Service qui notifie le début des prestations. La charge de travail est évaluée à « homme-mois » de prestations.

8. QUALIFICATIONS DES CONSULTANTS

8.1. QUALIFICATION DU CONSULTANT

1. Expérience générale du cabinet

Avoir au moins dix (10) ans d'expérience générale dans le domaine du numérique.

2. Expérience similaire dans les domaines suivants

- ✓ Prouver qu'il possède des capacités professionnelles et une expérience avérée, dans la réalisation de projets similaires pour avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années.
- ✓ Au moins deux missions similaires dans la réalisation d'études de faisabilité dans le domaine de la codification et de l'adressage du système de codes postaux de niveau pays ;
- ✓ Au moins une mission d'élaboration du DAO (études d'Avant-projet Sommaire et Détaillé) des travaux de conception d'infrastructures civiles avec un focus sur les systèmes d'information géographique (SIG) dans le domaine de l'adressage de système de codes postaux ;
- ✓ Une connaissance avérée des normes internationales de codification postale sera un atout.

3. Capacité technique et administrative du consultant

Documents administratifs justifiant de l'existence juridique du cabinet et l'organisation du cabinet (personnel administratif ou technique du cabinet/groupement, capacité organisationnelle, etc...)

8.2. PERSONNEL CLÉ

Le cabinet devra disposer de personnels répondant aux critères professionnels suivants :

a- Un Chef de mission, expert technique

Chargé de coordonner les experts et d'élaborer les normes d'adressage du système de codes postaux ; titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 en droit, économie, sociologie ou équivalent. Avoir au moins une expérience générale de 15 ans dans le domaine de l'administration postale. Il doit avoir au moins dix (10) ans d'expérience spécifique dans les systèmes d'adressage et de codification postale. et avoir au moins une (1) références d'étude dans la réalisation d'études de faisabilité pour la création, le développement et la mise en œuvre d'une norme d'adressage et d'un système de codification postal au niveau national.

b- Un ingénieur génie civil

Avoir au moins une formation académique de niveau Bac+4 en Ingénierie. Avoir au moins une expérience générale de 15 ans. Il doit présenter au moins (5) références d'étude dans le domaine de conception d'infrastructures civiles, spécifiquement dans la réalisation d'études de faisabilité (APS/APD) et d'élaboration du DAO des travaux de conception.

c- Un ingénieur SIG

- ✓ Avoir au moins formation académique Bac+5 en Ingénierie avec une spécialisation en SIG ;
- ✓ Avoir au moins 10 ans d'expérience générale ;
- ✓ Il doit présenter au moins trois (3) références dans la réalisation d'études de faisabilité dans le domaine d'infrastructures civiles et des systèmes d'information géographique (SIG) pour d'élaboration du DAO (APS/APD) des travaux de conception.

d- Un ingénieur en digitalisation

- ✓ Avoir au moins une formation académique Bac+5 en réseau & télécommunication, en digitalisation ou équivalent.
- ✓ Avoir au moins une expérience générale de dix (10) ans. Il doit présenter au moins deux (2) références en maîtrise d'œuvre des travaux de conception de base de données pour l'adressage numérique.

e- Expert en Inclusion sociale et marketing

- ✓ Avoir un diplôme universitaire du niveau BAC +5 minimum (Master II ou équivalent) en droit, sociologie, socio-économie, développement communautaire, sciences sociales, marketing ou dans tout domaine pertinent ;
- ✓ Avoir au moins une expérience générale de cinq (05) ans. Il doit présenter au moins deux (2) références pertinentes.

f- Expert juriste

- ✓ Avoir un diplôme en sciences juridiques/droit, de niveau BAC +5 au minimum ;
- ✓ Avoir au moins 10 ans d'expériences significative dans le développement socio-économique ;
- ✓ Avoir réalisé au moins deux (2) missions en qualité de conseiller juridique dans un contexte de développement socioéconomique.

g- Un Expert économiste/ Analyste d'affaires

- ✓ Avoir un diplôme de (Bac+5) en sciences économiques, gestion, finance, modélisation économique, ingénierie économique.
- ✓ Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de modélisation & études financières. Avoir réaliser au moins deux missions d'étude économique dans le domaine des TICS.

9. MODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le cabinet sera recruté suivant la méthode de sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que décrites dans les Règlements de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant les Financements des Projets internationaux (FPI) de la banque mondiale (Edition Septembre 2023).

Les consultants intéressés peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Reference à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

wardipguinee@gmail.com/ssekounamie@gmail.com

lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00.

(+224) 622 47 42 18

- 10.** Les manifestations d'intérêt écrites doivent être en trois copies une (1) original et deux (2) copies déposées à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le 04 Avril 2024 à 16 heures.

[wardipguinee@gmail.com, cdiallo@hotmail.com](mailto:wardipguinee@gmail.com,cdiallo@hotmail.com)

ou

Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP), Commune de Ratoma ; Tel : (+224) 622 84 54 04.

Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention « *Études de Faisabilité pour la Conception et la Mise en Œuvre d'une Norme d'Adresse et d'un Système de Codes Postaux en Guinée* ».

Conakry, le 15 Mars 2024

Le coordonnateur



Cellou DIALLO